

Agenda 21

Un espace vert où chacun pourra venir s'y promener dans un cadre naturel et agréable. A quelques mètres des habitations et à proximité des commerces de la Verville, les Menneçois pourront bénéficier d'un cadre de verdure privilégié composé de près de 200 arbres plantés sur 3,7 hectares. En plus d'embellir le cadre de vie, cet espace offrira **un lieu de promenade au calme** pour les familles, les petits et les grands. Ainsi, dès l'automne 2017, la variété des arbres et leur charme à chaque saison seront un attrait supplémentaire pour le centre commercial de la Verville, rendant sa fréquentation, toutes générations confondues, d'autant plus agréable.

« **Des fruits pour tous** » car petits et grands pourront venir faire leurs cueillettes de pommes, poires, prunes, cerises, figues et même framboises et pêches. Tous les bienfaits de la nature et un vrai régal ! A l'heure où les desserts sucrés et chocolats rencontrent un fort succès, tous les Menneçois pourront (re)découvrir les saveurs originelles des fruits, mais aussi leur histoire grâce à la présence de fiches thématiques retraçant pour chaque arbre les caractéristiques de l'espèce. Ce verger sera aussi un lieu de prédilection pour les classes des écoles maternelles et élémentaires en vue de compléter le programme des cours de sciences de la vie et de la terre !

Pour éviter la détérioration du lieu, les arbres formeront **un barrage naturel à l'installation sauvage de caravanes** sur ce vaste terrain : ces 200 arbres seront plantés en quinconce sur trois rangées de façon à éviter l'intrusion de véhicules, comme ce fut malheureusement le cas en juin 2017 sur le stade Jean-Jacques Robert. Ce projet s'inscrit dans la politique de sécurisation de la ville en interdisant l'accès des gens du voyage aux espaces verts et parking de la Commune.



Création d'un verger public à Mennechy !

Le Verger de Mennechy sera un lieu accueillant pour tous !

En septembre 2016, la Commune a adhéré à la Charte Régionale de la Biodiversité révisée et a adopté le plan d'actions s'y rapportant.

Dans le cadre de son Agenda 21, la ville de Mennechy a favorisé une pratique d'appropriation collective grâce à un projet durable de « jardins pour tous » qui s'organise autour du partage et de l'échange.

Objectifs : développer la pratique de la culture de proximité, favoriser le partage, participer à la trame verte et bleue, et cultiver en gestion durable : bac à compost, pas de pesticide, paillage...

Suite à l'appel à projets du Conseil Régional, la ville de Mennechy s'inscrit dans le cadre du Plan Vert de l'Île-de-France : « LA NATURE POUR TOUS ET PARTOUT » (espaces verts qui permettent de lutter contre les îlots de chaleur et d'accueillir la biodiversité).

Le Conseil Régional apporte un soutien financier conséquent aux projets présentés par les collectivités territoriales. Dans ce cadre, la Commune a demandé un soutien à la création d'un grand verger et l'acquisition de jardinières pour toutes les écoles, afin de contribuer à l'éveil scientifique et à l'éducation au développement durable.

Ce futur verger, accessible au public, sera localisé dans la zone sud de la ville, au sein de l'espace vert communal d'une superficie de 37 708 m², limitrophe de la chapelle Sainte-Claire d'Assise et du centre commercial de la Verville.

Le projet est cohérent avec la stratégie de développement durable de la Commune. Dans un premier temps, des arbres fruitiers seront plantés en lisière de cette prairie fleurie, puis ultérieurement des ruches, des nichoirs seront installés et une mare aménagée.

Protéger la biodiversité

L'objectif est de faire de ce verger **un réservoir de biodiversité contribuant à la trame verte et bleue urbaine qui a pour objectif de protéger la biodiversité**. Ce qui constitue une plus-value pour l'écosystème. La biodiversité en milieu urbanisé peut rendre de nombreux services.

Par exemple, l'installation de nichoirs favorisera la présence de mésanges, prédateurs des **chenilles processionnaires** (elles vident les nids des chenilles en les trouant).

La mare, dont l'eau proviendra uniquement des précipitations, sera colonisée naturellement pour une meilleure garantie de son bon équilibre biologique.



Elle sera une zone de refuge, de reproduction et d'alimentation pour des amphibiens, des libellules, des insectes aquatiques, des oiseaux...

Dans ce verger qui sera aussi un jardin partagé et pédagogique favorisant les liens sociaux, la biodiversité contribuera ainsi à lutter contre les effets d'îlots de chaleur.

Le projet d'aménagement consistera à :

- planter quelques 200 arbres fruitiers (les enfants des écoles de la Ville participeront à ces plantations courant novembre 2017),
- matérialiser des cheminements piétons,
- poser des barrières autour de la mare et des ruches,
- créer deux points d'eau,
- mettre des nichoirs,
- mettre des panneaux d'information et de sensibilisation au développement durable.

Sauvons nos amies les abeilles !

« Si les abeilles disparaissaient, l'humanité n'aurait plus que quelques années à vivre ». Cette phrase attribuée à Albert Einstein nous alerte sur un sujet majeur.

Le sort de l'humanité est lié à celui des pollinisateurs. Et ce sont surtout des insectes, dont les abeilles qui assurent la pollinisation de la grande majorité des plantes. Pourquoi le nombre d'abeilles diminue-t-il fortement ?

Plusieurs facteurs expliquent cette diminution visible sur tous les continents :

- l'utilisation irraisonnée des pesticides néo-nicotinoïdes,
- les grandes surfaces de cultures intensives avec la disparition des haies et de la biodiversité,
- les pollutions de notre environnement dans l'air, l'eau et les sols qui affaiblissent les défenses immunitaires des abeilles (et de l'homme !),
- les nouveaux parasites comme le varroa, et quelquefois aussi les mauvais traitements des apiculteurs.

Alors que faire ?

La Mairie a bien pris conscience de cette catastrophe écologique et a souhaité aider les professeurs et le Club Apiculture du Lycée Marie Laurencin pour l'installation des premières ruches de la Commune, dans une aire aménagée au sein du cimetière de l'Aqueduc. Depuis, d'autres ruchers se sont installés dans le SEGPA du collège de Villeroy, dans plusieurs vergers et lieux communaux, ainsi que dans des jardins privés.



Chaque habitant peut aussi aider en plantant des fleurs vivaces mellifères sur son balcon ou dans son jardin, en supprimant l'usage de pesticides.

Les abeilles sauvages et domestiques reviendront alors pour polliniser nos arbres fruitiers et nous donner leur miel.

En partenariat avec la Mairie de Mennecey, le groupement des apiculteurs du Val d'Essonne et d'autres associations locales, l'ASEC organisera les premiers « API days » à Mennecey, le **samedi 23 juin 2018**.

L'association ASEC aide aussi les apiculteurs amateurs pour constituer un rucher. Alors, n'hésitez pas à les contacter pour vous lancer dans cette aventure passionnante.



ASEC (Association de Sauvegarde de l'Espace Champoreux)
E-mail : asec91@gmail.com

Passage de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est une association de protection de la nature qui agit pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux.

En vertu de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 (art. 3 alinéa 1), elle entreprendra une campagne d'information auprès du grand public à Mennecey du 23 au 28 octobre entre 12h et 21h. Une équipe clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association ira à la rencontre des personnes à leur domicile afin de les informer, de les sensibiliser et d'obtenir de nouvelles adhésions.

Toutefois, elle ne fera l'objet d'aucune collecte d'argent, ni de distribution de prospectus.

